

Conseil d'école du 13 mars 2023

Etaient présents

Les enseignants : Mmes BOURSEAU, LHOTELLIER, DU-BOISGUEHENEUC, ALLAIN-DIEULANGARD, LE

DEVEDEC, EL HIMER, HEBERT, ROUXEL, LOUISON, FLEHO, GARCIA, BELLEGARDE, M. CURE et RAIS-ASSA

L'équipe municipale : Mme KAT responsable du pôle éducation, M. CABARET et DERREY élus municipaux

Les représentants de parents : Mmes DESENDER, OGE, COSTARD, LE DU, CAILLAUD, LEFEUVRE, Mr MICHEL

Etaient excusés

Les enseignants : Mr Sarasin, Mmes NEVEU, ROCHE, ALIX-GUEGUEN, ROUXEL

Les membres du RASED : Mme GAGLIONE-JONARD psychologue scolaire, Mme LORINQUER maîtresse E

Les représentants de parents : M. HELPIQUET, LE ROUGE, BARRY, Mmes BRYON, DENIS, CHRISTEN, MAZOUAD, LUCAS-DRONEAU, MOUISEL et GALLERNE

Mme COUDRON, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de CHATEAUGIRON

- Vote du procès-verbal du conseil d'école du 17 novembre 2022: (seules les personnes présentes à ce conseil d'école peuvent voter)

→ 21 votes pour - 2 abstentions - 0 vote contre

1. Prévisions d'effectifs de l'année 2023/2024

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs actuels									
2	47	46	50	54	52	57	52	49	399
Ajustement du 17 mars 2023 des prévisions d'effectifs pour septembre 2023									
(maxi 6)	57	47	47	50	54	52	59	53	(sans TPS)
Total maternelle sans TPS : 151				Total élémentaire : 268				419	

Il y aura certainement quelques modifications car il n'y a pas eu encore les portes ouvertes.

Nous avons obtenu une ouverture définitive à l'élémentaire pour septembre 2023. Un enseignant sera donc nommé fin juin et 11 classes élémentaires seront fonctionnelles dès le jour de la rentrée. Il n'y aura pas de changement des listes de classes en septembre. L'Education Nationale demande à ce que, dans la mesure du possible, les GS, CP et CE1 soient dans des classes de 24 élèves maximum afin d'accompagner au mieux les élèves dans l'apprentissage de la lecture.

Concernant l'accueil des TPS, l'équipe d'enseignants et d'ATSEM souligne qu'il serait plus simple de ne pas en accueillir du tout. Les représentants de parents précisent qu'au vu des effectifs de l'école, en accueillir 2 ou 4 est si peu que pour moins frustrer il serait peut-être plus simple de ne pas accueillir de TPS. Ce serait plus lisible et clair pour les familles. Les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2023 puis une commission école mairie se réunira première quinzaine de juin afin de décider conjointement **du nombre de TPS** que nous pourrions accueillir pour la prochaine rentrée scolaire, dans de bonnes conditions pour tous. Puis une fois ce nombre défini, le seul critère impartial et objectif pris en compte est la date de naissance, priorité étant donnée aux enfants les plus âgés (janvier 2020 en l'occurrence). Les parents ayant effectué une préinscription en mairie seront contactés mi-juin.

2. Locaux scolaires, travaux et aménagements extérieurs

- Enlèvement des vieux préfabriqués et relogement des deux classes :

Au-delà de la rentrée 2023, la prospective scolaire ne prévoit pas d'autres ouvertures de classes pendant deux ans, jusqu'à la rentrée 2026. L'ouverture de deux classes supplémentaires est ensuite escomptée

jusqu'à l'horizon 2028 ou 2030. Au-delà, les effectifs ne devraient plus augmenter, et possiblement régresser, en absence de nouveaux programmes immobiliers.

L'aménagement de salles de sieste au rez-de-chaussée bas de l'école, en 2022, ayant permis de libérer une salle de classe au rez-de-chaussée haut du bâtiment des maternelles, la nouvelle classe pourra y être accueillie dès la rentrée de septembre 2023 sans travaux supplémentaires. Les besoins s'établissent ainsi à 2 classes supplémentaires à l'horizon 2030 par rapports aux équipements actuels.

Le projet de la municipalité prévoit :

- le désamiantage et la déconstruction du bâtiment préfabriqué et énergivore qui accueille actuellement deux classes, dès le mois de juillet 2023, afin de réaliser ces travaux en dehors de la présence des élèves et de libérer l'emprise du chantier de construction des nouvelles installations qui pourra être engagé au premier semestre 2024 ; la consultation des entreprises est en cours ;

- l'aménagé sur site d'un bâtiment modulaire dont la commune est propriétaire (150 m² environ), à titre transitoire, pour permettre le relogement provisoire des classes du préfabriqué à démolir ; la pose de ce bâtiment modulaire est projetée sur une partie du plateau sportif qui est le seul terrain disponible pour cela (terrain plan, suffisamment étendu et à la distance règlementaire des locaux existants) ; ces travaux seront également réalisés au courant du mois de juillet 2023 ; l'entreprise est désignée ;

- la construction de 4 nouvelles classes, de sanitaires (en appoint de l'existant) et d'un petit atelier, en vue d'une livraison pour la rentrée 2025, un délai minimal et incompressible de 2 ans étant requis pour mener à bien une telle opération, à compter de la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre (une année pour la réalisation des études, l'obtention du permis de construire en périmètre soumis à l'avis opposable de l'architecte des bâtiments de France et la consultation des entreprises et une année supplémentaire pour la réalisation des travaux) ; la consultation des équipes de maîtrise d'œuvre est sur le point d'être engagée.

Le ressenti global des parents d'élèves est le suivant : l'école et l'ensemble des équipements qui l'entourent sont de moins en moins adaptées à la croissance démographique (restaurant scolaire, ALSH).

La proposition des enseignants de réaliser un nouveau bâtiment à étage, en vue de limiter la consommation d'espace dans la cour peut être viable économiquement. Il est précisé que le nouveau bâtiment n'empiétera pas sur les espaces accessibles aux élèves aujourd'hui, et que ce type de construction pourrait permettre de limiter le coût des travaux. Ce choix reste toutefois soumis à l'approbation de l'architecte des bâtiments de France qui envisageait des locaux de plain-pied lors de sa venue sur site en 2022.

- Installation de la nouvelle classe élémentaire dans l'ancienne salle de sieste (bâtiment maternelle) :

L'équipe enseignante souhaite qu'on ne redéménage pas la classe maternelle de Mme Neveu dans le bâtiment élémentaire puisque les conditions y seraient plus difficiles : pas de petits toilettes à proximité (il faut partager aux mêmes horaires les toilettes des autres classes) ni d'atelier. La mairie accepte que ce soit la nouvelle classe élémentaire qui s'installe dans cette salle en septembre 2023.

Ce seront les élèves les plus grands (CE2/CM1/CM2 selon les compositions de classes qui seront faites fin juin) qui seront dans cette classe, avec accès ponctuel sur temps de classe aux toilettes de la salle de motricité (il faut privilégier le passage aux toilettes pendant les récréations).

Les services Enfance et Périscolaire (ALSH mercredis et vacances scolaires) auront désormais accès aux deux ateliers entre les classes maternelles à partir de cet été. Un travail d'aménagement des locaux sera réalisé en concertation avec les ATSEM, les enseignantes et l'ALSH. L'utilisation des ateliers permettra à la fois d'augmenter la capacité d'accueil des enfants de moins de 6 ans sur les temps périscolaire et extra-scolaire et de leur offrir plus d'espace en fonction des activités proposées.

- Tracés dans les cours de récréation :

Les tracés seront réalisés par les services techniques aux vacances d'avril 2023, pour ce qui concerne les tracés rectilignes. Les tracés plus complexes (marelle, twister) seront confiés à une entreprise.

- Musique avec le SUET prochaine année scolaire :

Il est nécessaire de trouver un local de grande taille pour ce projet. La mairie accepte donc que la salle principale du centre de loisirs en ouvrant les paravents soit mise à disposition sur temps scolaire deux jours par semaine pour les interventions du SUET (la petite salle mise à disposition en octobre était trop petite, le SUET refusera le projet si les conditions matérielles ne conviennent pas). La mairie communiquera les deux jours où la salle est disponible (elle est utilisée pour les réunions des animateurs les deux autres jours) avant l'écriture des nouveaux projets musique pour que le SUET programme les interventions en fonction de cela.

- Ménage des classes élémentaires :

Ce sont souvent les mêmes classes qui souffrent du ménage non fait parfois 3 jours (non consécutifs) sur 4 jours de classe. Ce serait vraiment bien que le ménage soit fait au moins un jour sur deux en cas d'absence d'un des agents. Le jour 2 de l'absence, il faudrait dans ce cas qu'un autre agent ne fasse pas ses propres classes mais celles de l'agent absent. Actuellement chaque agent s'occupe de ses classes. Ce point est retravaillé en équipe pour améliorer la qualité de l'entretien des classes élémentaires et de la salle des maîtres.

La mairie prévoit une nouvelle organisation par roulement ou par équipe pour septembre 2023. Une augmentation de la fréquence de nettoyage de la salle des maîtres est envisagée.

- Gestion des problèmes de chauffage :

Après les pannes cet hiver, et la visite des installations avec des RPE, il avait été demandé par la directrice de l'école que la commune puisse mettre le centre de loisirs à disposition des élèves pour accueillir les classes, sans délai, en cas de chute trop importante des températures. Cette solution de repli dans le centre de loisirs est-elle actée pour réagir vite en cas de nouvelle panne ?

L'ALSH est maintenant mis à disposition des classes dès que nécessaire (utilisé une fois). Un temps de travail est prévu début avril entre élus, directrice, services techniques et responsables des services communaux pour convenir d'un protocole qui prévoira les différentes solutions aux situations d'urgence en cas de nouvelle panne de chauffage (relogement des classes notamment).

Concernant la régulation plus fine du chauffage de certains locaux de l'école, des devis sont en cours d'élaboration pour installer des thermostats dans les classes les plus anciennes qui ne sont pas encore équipées.

Bâtiment maternelle : la panne, survenue au mois de janvier dernier, est réparée. Il s'agissait de remplacer le servo-moteur du principal circuit de chauffage au sol du bâtiment (chaudière opérationnelle, mais propulsion aléatoire de l'eau chaude dans les circuits de chauffage dans l'attente de la livraison de la pièce).

Bâtiment élémentaire : Cette chaudière, de marque réputée et installée en 2020 à l'occasion des travaux d'extension de l'établissement, s'est mise en défaut récemment, à plusieurs reprises, de façon aléatoire (trois fois avant les vacances puis à nouveau trois fois depuis la reprise). Le chauffagiste, sous contrat avec la commune, peine à identifier le défaut. Un nettoyage complet a été opéré et deux pièces supposées défectueuses ont été remplacées, dont une sonde d'ionisation, au retour des congés de février (après un délai de livraison de 3 semaines). Il est précisé que l'installation, coupée au cours des congés scolaires, avait été mise en route le jeudi précédant la reprise de l'école et que sa bonne marche avait été contrôlée dans l'après-midi du vendredi. Il est également précisé que l'installateur, spécialisé dans la marque de la chaudière, s'est déplacé le 14 mars pour procéder à certaines vérifications et réglages. L'installation, qui fonctionne depuis, reste sous surveillance. Un câble défectueux pourrait également être à l'origine des pannes.

Les services municipaux sont bien entendu désolés pour ces désagréments, mais font leur possible pour rétablir des conditions de fonctionnement fiables. Ni la vétusté des installations, ni un défaut d'entretien ne sont en cause.

3. Demandes de budgets auprès de la mairie pour l'année 2023

Les budgets accordés par élève se feront sur la base des effectifs de janvier puis seront revus en septembre avec les effectifs réels afin de couvrir les besoins réels. Concernant la piscine, la mairie prendra l'intégralité du coût des deux bassins de piscine et de transport, comme cela est nécessaire pour pouvoir amener tous les élèves à la piscine.

Les budgets n'étant pas votés, ils seront communiqués lors du conseil d'école de juin 2023. Concernant les demandes d'aménagements par les services techniques (pare-soleil, pergola, étagères et placards), une première visite des locaux se fera avec les élus, la directrice et les services techniques début avril puis il serait bien de programmer une visite des locaux annuelle, si possible fin septembre, pour que soient étudiés en termes de faisabilité et budgétisés les besoins avant le vote des budgets l'année suivante.

4. Evolution des projets pédagogiques de l'année

Projets pédagogiques de l'année dans le cadre du projet d'école :

Intercycles	<ul style="list-style-type: none">- Tous au cinoche en janvier 2023 pour 13 classes (cinéma Châteaugiron)- Spectacle « La soupe au caillou » offert par la mairie en décembre à partir de la grande section (13 classes) <p>Sensibilisation mobilité douce et développement du savoir rouler à vélo :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les mobil'acteurs en septembre (12 classes) puis le 2 mai passage du Mobil'tour à l'école de 16h à 18h30 : en partenariat avec Rennes métropole et l'équipe périscolaire- Séquences d'EPS du cycle 1 au cycle 3 : vélo, trottinette, rollers et orientation- Expositions artistiques au Volume : MS GS, GS, CP, CE1, CE1-CE2- Piscine du CP au CE2 (7 classes)- Cycles 2-3 du CP au CM2 projet musique avec le SUET « Ecoutons la nature » avec représentation le jeudi 25 mai- Participation au prix des Incorruptibles du CE1 au CM2 (rallye lecture et vote pour son livre préféré au printemps)- Tous les élèves de CE1 et de CE2 (répartis dans 5 classes) : fête du court-métrage à la médiathèque en mars et sensibilisation aux dangers domestiques avec « La maison de tous les dangers » présentée et animée par une agence d'assurance
Toute la maternelle	<ul style="list-style-type: none">- Sensibilisation écologique et sciences : sortie avec la LPO pour les six classes- Journées interclasses : journée crêpes avec des ateliers ou petits, moyens et grands étaient mélangés début février – journée fête du printemps à venir- Accueil de musiciens qui ont présenté aux 6 classes leurs instruments à vent avant de faire un petit concert pour tous dans la cour de récréation- Projet E3D : projet commun à toutes les classes sur le thème du développement durable en cours de réflexion
Classes TPS PS et PS MS	<ul style="list-style-type: none">- Sortie à la mer (plage de Saint-Malo) avec également la classe MS-GS de Bastien RAIS-ASSA le 13 juin : ateliers châteaux de sable, cerfs-volants, faune et flore, land'art- Représentation du cirque franco-italien pour les élèves de PS MS le 22 juin- Intervention tapis conté et lecture d'album avec Fanny Corbé en mars

Classe MS-GS De Bastien	<ul style="list-style-type: none"> - En plus de la sortie à la mer, sortie locale à pied dans Nouvoitou, faire des achats au marché pour préparer ensemble le déjeuner
Classes MS-GS et GS Nolwen et Corinne	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie : Jardin de la Ballue à Bazouges la Pérouse/ Visite du château de Châteaugiron - Classe dehors le lundi ou le mardi matin pour les classes de Mme du Boisguéheneuc GS et de Mme Neveu MS/GS avec 4 matinées par classe dans l'année en co-intervention avec une animatrice Eaux et rivières - Projet danse avec l'OCCE avec une rencontre danse au Bocage le 25 mai avec des classes d'autres écoles (ateliers danse le matin et représentation l'après-midi)
Cycle 2 CP-CE1	<ul style="list-style-type: none"> - 4 Classes : CP, CP-CE1 et CE1 Ecomusée de la Bintinais en lien avec le projet nature - Fête du 100^{ième} jour d'école pour tous les CP et CE1 (5 classes) - Projet danse avec le SUET pour les 2 classes de CP (10 séances – représentation au Bocage en janvier devant d'autres classes) - Projet de fabrication d'instrument à l'aide de matériaux naturels avec Mr Bardoul pour les 2 CP, le CP-CE1 et le CE1 - Projet possible (non décidé) inter-école pour une sortie à « Le poète ferrailleur »
Classe CE1-CE2	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses sorties à Rennes : concert trans musicales, jardinerie, expo d'art, planétarium et laboratoire de Merlin aux Champs Libres
Classes CE2- CM1	<ul style="list-style-type: none"> - Musée des beaux arts (la nature dans les tableaux) - Rencontre avec Shana Grebo et correspondance avec elle (athlète de au niveau) - Visite du centre de tri des déchets du Rheu en mars - L'école d'autrefois Bothoa en mai - Intervention de sensibilisation sur le commerce équitable
Classes CM1 et CM2	<ul style="list-style-type: none"> - Les CM2 des deux classes : Permis vélo obtenu par tous les CM2 le jeudi 20 octobre 2022, visite du collège dans le cadre de la liaison avec le collège de Vern <p>CM1 et CM1-CM2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe dehors une demi-journée par semaine avec 5 demi-journées par classe dans l'année en co-intervention avec une animatrice Eaux et rivières - Participation au programme Carbone scol'ere avec 4 animations par classe sur les émissions de gaz à effet de serre - Sortie aux beaux-arts et au musée de Bretagne - Kayak fin juin sur six demi-journées par classe <p>Classe CM1-CM2 : Correspondants (accueillis dans notre école, puis nos élèves iront aussi à St Georges de Chesné voir leurs correspondants) et participation à la commémoration du 8 mai sur la thématique de la Shoah (travail en classe + exposition et médiation à la médiathèque)</p> <p>Classe CM1 : Laboratoire de Merlin aux champs libres</p> <p>Classe CM2 : participation au festival Courtmétrange à Rennes en septembre puis au festival Tous au ciné avec réalisation d'un atelier de doublage avec une professionnelle, sensibilisation par la Ligue contre le cancer sur le tabac</p>

5. Questions diverses

- **Les repas à la cantine** : Comment sont gérés les flux des différents services ? Certains parents regrettent que des plats manquent pour les derniers élèves servis et que le temps de repas soit de plus en plus réduit compte tenu du nombre d'enfants mangeant à la cantine.... Certains parents regrettent que les enfants (notamment les plus grands) n'aient pas le droit de se resservir s'ils ont encore faim, qu'en est-il ?

Des actions se mettent en place pour permettre aux enfants de se resserrer, le sujet va être travaillé avec le chef cuisinier.

-La surveillance dans la cour : Certains parents s'inquiètent pour la surveillance des enfants, en particuliers des maternelles, sur la partie jardin où ils pourraient facilement être abordés par un adulte de l'extérieur, notamment des collégiens qui facilement peuvent faire usage de leur téléphone portable (prise de photos, visionnage vidéos inadaptées aux petits).

Cette observation est partagée par les enseignants, particulièrement sur les temps du périscolaire le vendredi soir où des collégiens utilisent leur téléphone et restent discuter et jouer dans l'enceinte de l'école. Nous avons déjà demandé à certains collégiens de s'éloigner. Equipes enseignante et périscolaire seront attentives sur ce point.

- Les fiches incident au périscolaire : Y a-t-il une procédure avec des règles précises à suivre pour le personnel du périscolaire dans ce domaine ? Certains parents font état de fiches incident établies pour des comportements indisciplinés ou des conflits sans trop de gravité entre enfants, alors que pour des actes de violence plus graves, des fiches incident ne sont pas systématiquement établies. Pourquoi ? Y a-t-il un dialogue entre l'école et l'équipe d'animation du périscolaire en cas d'incident ou problème lors de la garderie, pour éviter que des conflits entre enfants ne se prolongent sur le temps scolaire ?

La fiche incident concerne uniquement les faits « graves ». Lorsqu'une fiche incident est rédigée, l'animateur concerné s'oriente vers l'enseignant et cette fiche est collée dans le cahier d'école de l'enfant.

Dans le cadre du travail du PEDT, et de la refonte du règlement intérieur, les choses seront clarifiées pour les parents qui mélangent "incident" et "fiche incident" qui n'ont pas la même valeur. Ces éléments font partie du règlement intérieur actuel.

La procédure en cas d'incident sera revue prochainement pour une meilleure communication tripartite (parents – scolaire – périscolaire) et la communication sur l'outil mis en place sera également travaillée.

Les parents d'élèves sollicitent une nouvelle réunion afin de discuter de la mise en place de cette nouvelle procédure. Ces échanges pourront se poursuivre hors du cadre du conseil d'école.

Par ailleurs, suite à un temps de travail entre l'école et la mairie, nous avons décidé d'un commun accord de mettre en place une veille de l'équipe éducative par des échanges réguliers entre la directrice de l'école et la directrice du périscolaire, notamment pour organiser, quand cela s'avère nécessaire, un temps conjoint d'échange avec les familles (en équipe éducative).

La municipalité comme les parents sont demandeurs d'échanges constructifs et bienveillants. La communication par mails interposés a amené des tensions et incompréhensions de part et d'autre. La communication directe, par téléphone et en présentiel sur rendez-vous, est à privilégier.

La directrice souligne pour clore ce conseil d'école que, malgré les points soulignés comme étant à revoir, les différents services de la mairie sont réactifs et les échanges sont constructifs. Il est vrai que toute modification, tout problème demande du temps, des moyens humains et financiers qui ralentissent l'apport de solutions, d'autant plus dans la période de fort accroissement de la population que nous connaissons ces dernières années.

L'essentiel est que chaque membre de la communauté éducative (parent, enseignant, élu, responsables et agents municipaux) fasse preuve de respect et de bienveillance pour ne pas rompre les échanges et que la communication reste constructive. L'implication de chaque membre de la communauté éducative est réelle, comme le constate au quotidien Mme EL HIMER, pour que chaque enfant de l'école soit accueilli dans des conditions propices aux apprentissages. Cet objectif commun permettra sans nul doute de poursuivre les échanges et de trouver les solutions aux problèmes qui se présentent.

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au mardi 13 juin, à 18h30.

Le secrétaire, Bastien Rais-assa

La Présidente, Mme EL HIMER